

E U R O P A N <sup>FR</sup>



E18 - Re-sourcer

**RIEZ**

**RESSOURCER LES PATRIMOINES**

Dossier de site

100m



# AVANT-PROPOS

---

*«Ce que nous avons à faire aujourd'hui, c'est faire preuve de créativité culturelle [...] Je crois à l'état poétique. C'est développer une manière de vivre qui soit tellement sensible, attentive, contemplative et compassionnelle qu'on arrive à amplifier son champ de perception et à ne rien ignorer de ce qu'il y a autour de nous» P. Chamoiseau*

La dix-huitième édition du concours European en France s'ouvre sur ce très beau thème: «re-sourcer».

Après avoir exploré les notions de ville adaptable, de ville productive ou encore de ville vivante, ce thème marque un temps d'arrêt, une respiration. Il nous invite à observer ce qui s'est accumulé, ce qui se trouve là pour ménager les lieux, les vies, arrêter de détruire pour mieux réparer.

«Re-sourcer» un thème qui explore la richesse matérielle comme immatérielle existante pour la manipuler et la transformer avec respect, avec douceur.

Cette matière est de nature très diverse, elle est spécifique à chaque territoire.

Elle compose un écosystème puissant qui souvent a oublié qu'il faisait système: au fil du dernier siècle il s'est disloqué, défait. L'attention aux échanges et aux liens tissés entre les humains et les non-humains s'est dissipée pour laisser place à des territoires juxtaposés et fragmentés. On parle ici de paysages et de vie(s) qui dans leur isolement n'attendent rien d'autre que la remise en mouvement pour affronter le monde de demain. Il y a urgence à faire; à faire ensemble dans une écoute sincère.

Tous les sites de l'édition 18 portent en eux les complexités d'un monde essoufflé tout en présentant un grand potentiel de vie. Des dynamiques y sont déjà à l'oeuvre: la puissance de l'eau est manifeste. Ainsi, la nature - humaine et non-humaine - agit, n'attend pas et esquisse, de fait, une nouvelle manière de se positionner et d'intervenir.

Les sites quels qu'ils soient, des plus urbains et anthropisés (le Grand Nancy, Caen, Clermont-Ferrand, Riez, Miramas, Brignoles, Blagnac, Romainville, Nailloux) aux plus naturels et abandonnés (La vallée de la Nive, Mayotte, Fumel, Mantes-la-jolie, Jullouville) portent tous en eux un héritage à remettre en lumière et attendent que l'expression de leurs désirs, de leurs forces internes soit révélée et portée par des projets-laboratoires d'un futur possible.

Habitant.e.s des territoires d'aujourd'hui et de demain, les équipes d'European - composées d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, de sociologues, anthropologues, philosophes, écologues ou tout autres penseurs pertinent à l'étude - s'empareront de ces lieux pour proposer de nouvelles identités narratives, des nouveaux modes de sociabilités et de liens où le vivant, dans un objectif de ressourcement, explose comme une constante permanente.

EUROPAN FRANCE

Nota : Un cahier de contribution, téléchargeable ici, est associé au thème.

**RE-SOURCER**  
**REPARER**  
**REIMAGINER**  
**REAGIR**  
**REVITALISER**  
**RECYCLER**  
**RESSOURCER**



# LE THÈME : RE-SOURCER

---

La fragilité de l'écosystème Terre et les crises sociales amènent à cultiver des pratiques alternatives aux extractions nocives des ressources, à la surconsommation et à la pollution des milieux vivants. Des projets régénérateurs naturo-culturels sont à imaginer. Il s'agit de tisser des liens synergiques revivifiants entre données biogéophysiques, justice sociospatiale et santé.

## **RE-SOURCER EN TERMES D'ÉLÉMENTS NATURELS / RISQUES**

Afin de permettre une alliance avec les milieux habités, il est temps de repenser les puissances vitales combinées entre elles que sont l'eau, l'air, la terre et le feu. Les éléments qui sont des sources précieuses d'énergie et de fertilité, chargés de potentialités symboliques et poétiques s'avèrent aussi liés à des dérèglements, risques et catastrophes qui affectent les lieux et tout l'écosystème terrestre à partir du moment où se trouvent enclenchés des cataclysmes consécutifs à des aménagements délétères.

## **RE-SOURCER EN TERMES DE MODES DE VIE ET D'INCLUSIVITÉ**

La reconsidération des conditions d'habitabilité passe également par une attention soutenue aux évolutions des modes de vie dans un monde numérique hyper connecté. Des agencements à même de préserver tout à la fois, l'intimité, le commun et les solidarités sont en jeu corrélés à des stratégies bioclimatiques et permaculturelles dans lesquelles humains et non-humains puissent coopérer.

## **RE-SOURCER EN TERMES DE MATÉRIALITÉ**

Le déjà construit constituant désormais un gisement phénoménal de matières, il importe de concevoir des dispositifs de transformation des édifices existants animés par la stratégie des 3 R (Réduire, Réutiliser, Recycler) : réduire les constructions neuves ; réutiliser au sens du réemploi des espaces déjà construits et des matériaux ; recycler en faisant appel à des matériaux bio-géossourcés (terre, pierre, fibre), en anticipant la déconstruction et en redevenant local (mobilisation des savoir-faire et des matériaux présents sur les sites d'implantation).  
Et ce, afin de favoriser la préservation des ressources naturelles.

Chaque site sera présenté à deux échelles :

- L'échelle territoriale du « site de réflexion » (périmètre rouge) qui fera apparaître les éléments géographiques et écologiques (topographie, géologie, les éléments naturels), les logiques de mobilité et de modes de vie de grande échelle - en utilisant au maximum la cartographie - et qui ont un impact sur le site de projet aujourd'hui et, potentiellement, dans le futur ;
- L'échelle de proximité, celle du « site de projet » (périmètre jaune), où seront présentés de manière claire et précise l'existant (espace physique, nature, modes de vie) et les intentions de la ville pour son évolution dans le futur.

## QUESTIONS AUX CONCURRENTS

Le défi pour les concurrents, dans leurs projets-processus, sera de faire converger les trois types de ressourcements car c'est leur croisement qui générera un spectre prometteur de projets résilients face à la rareté des ressources et à la vulnérabilité des sites.

Les questions posées sont :

- Quelles sont les nouvelles manières de concevoir pour s'adapter au changement climatique : montée des eaux, pollution de l'air, sécheresse, etc. ?
- Comment introduire dans les projets la régénération et l'assainissement des sols les rendant plus poreux et vivants, augmentant la biodiversité des espaces bâtis, afin de les rendre plus vivables ?
- Comment imaginer de nouveaux scénarios d'usages dynamiques et productifs pour revitaliser des communautés d'humains et de non-humains ?
- Comment inventer une nouvelle matérialité qui puisse résulter de bio-matériaux provenant majoritairement de ressources locales et s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire ?

Comment hybrider dans les équipes les différentes compétences nécessaires à ces projets qui associent la prise en compte des éléments naturels, de nouveaux modes de vie et l'utilisation de bio-matériaux ?

Quelles échelles franchir pour rendre pertinentes les réponses proposées ? Un projet sur un site de proximité peut-il se combiner avec une réflexion à l'échelle plus large du territoire ? Un projet urbain doit-il aussi se décliner à une échelle de proximité pour illustrer son impact ?

EUROPAN EUROPE

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

**REPRÉSENTANT(S) DU SITE : COMMUNE DE RIEZ**

**ACTEUR(S) IMPLIQUÉ(S) : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, REGION SUD, DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, PNR DU VERDON, FONDATION DU PATRIMOINE PACA, VILLAGES ET CITES DE CARACTERE DU DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE RIEZ.**

---

**COMPOSITION DE L'ÉQUIPE : ARCHITECTE, PAYSAGISTE, URBANISTE**

**COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE : ARCHITECTE, PAYSAGISTE, URBANISTE, GEOGRAPHE, ECOLOGIE ET PATRIMOINE**

---

**COMMUNICATION : VALORISATION DES PROJETS APRES LE CONCOURS**

**JURY – 1ÈRE ÉVALUATION : AVEC LA PARTICIPATION DES REPRESENTANTS DE SITE**

**JURY – SÉLECTION DES PRIX : SÉLECTION DE TROIS PROJETS PAR SITE AVEC LA PARTICIPATION DES REPRESENTANTS DE SITE.  
PRIME : LES PRIMES SONT ATTRIBUÉES PAR LE JURY INDEPENDAMMENT DES SITES : LAUREAT (12.000) / MENTIONNE (6.000) / MENTIONS SPECIALES (PAS DE PRIME)**

---

**PROCÉDURE INTERMÉDIAIRE POST CONCOURS : RENCONTRE DES VILLES & DES ÉQUIPES ORGANISÉE PAR LE SECRÉTARIAT EUROPAN FRANCE A PARIS EN DÉBUT 2026 – RENCONTRE-SITU DES VILLES & DES ÉQUIPES ORGANISÉE PAR LES COLLECTIVITÉS ET LEURS PARTENAIRES A PARTIR DE JANVIER 2026 – ASSISTANCE ET CONSEIL D'EUROPAN FRANCE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS ET DE LEURS PARTENAIRES POUR LA MISE EN PLACE DES SUITES DU CONCOURS**

**MISSION DONNÉE A LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S) POUR LA RÉALISATION : ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ, PLAN GUIDE, MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE ET PAYSAGÈRE, MAITRISE D'ŒUVRE ARCHITECTURALE, ÉTUDE DE SIGNALÉTIQUE**





**VUE DE RIEZ**  
FR-RIEZ-C-AP1



**VUE DE RIEZ**  
FR-RIEZ-C-AP2

# LE SITE ET LES ATTENDUS DU CONCOURS

---

## PRÉSENTATION DU SITE

### UNE PETITE VILLE SITUÉE À L'ARTICULATION DE L'ESPACE ALPIN, PROVENÇAL, AZURÉEN ET RHODANIEN

Riez est une petite ville (1683 h.) située au sud du département des Alpes-de-Haute-Provence, au pied du plateau de Valensole et au cœur du Parc Naturel Régional du Verdon. Depuis le 1er janvier 2013, la commune est rattachée à la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon, qui regroupe 25 communes. Sa position à l'échelle régionale la place ainsi au carrefour de quatre grands espaces : l'espace alpin, autour de Gap ; l'espace provençal avec les deux pôles que sont Aix et Marseille ; l'espace azuréen avec Toulon et Nice et l'espace rhodanien autour d'Avignon. Riez s'inscrit par conséquent dans un territoire stratégique, un territoire intermédiaire de respiration aux portes de l'espace métropolitain. Chef-lieu de canton, Riez est aussi un bourg central pour l'ensemble des villages de la vallée du Colostre et bien au delà car son bassin de vie rayonne sur 11 communes<sup>1</sup>, soit sur environ 6000 habitants.

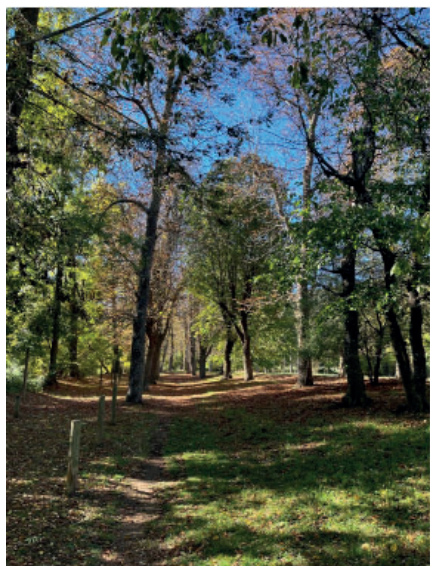
### UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL REMARQUABLE

Riez est un village antique des Alpes du Sud. La ville bénéficie d'un patrimoine historique exceptionnel présentant aujourd'hui de remarquables témoignages bâtis allant du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Elle fut une cité romaine d'importance, comme en témoigne aujourd'hui la présence d'un riche patrimoine antique : ensemble paléochrétien du Ve siècle comprenant le baptistère (un des rares édifices paléochrétiens de Provence), vestiges de la cathédrale Notre-Dame de la Sède, espace des colonnes romaines, etc.

Fort de ce riche passé gallo-romain, Riez jouit d'un patrimoine classé au titre des Monuments Historiques. Le centre ancien, entouré de remparts du XIV<sup>e</sup> siècle, conserve deux portes, Sanson et Ayguière, ainsi qu'une tour d'angle (la Tour de l'Horloge). Il héberge de très belles demeures inscrites et notamment l'Hôtel de Mazan et son escalier du 16<sup>ème</sup> en cours de restauration. De remarquables gypseries ornent les intérieurs des anciens hôtels particuliers des riches propriétaires de la Renaissance. D'autres ensembles patrimoniaux peuvent être évoqués comme le

<sup>1</sup> Allemagne en Provence, Quinson, Saint-Laurent du Verdon, Sainte-Croix du Verdon, Roumoules, Puimoisson, Saint-Jurs, Moustiers sainte-Marie, La Palud sur Verdon, Montagnac-Montpezat, Brunet et Bras d'Asse.





LA CONFLUENCE AUVESTRE-COLOSTRE, LE PLATEAU SAINT-MAXIME, LIAISONS DOUCES  
FR-RIEZ-SS-P1



LES VESTIGES PALEOCHRETIEN, EXTERIEUR  
ET INTERIEUR DU BAPTISTERE, LES COLONNES  
ROMAINES, LA PORTE SANSON, LA CATHEDRALE  
NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION, LA PORTE  
AIGUIERE, LA TOUR DE L'HORLOGE, LES  
REMPARTS, LA FONTAINE DE LA COLONNE  
FR-RIEZ-SS-P2



plateau de Saint-Maxime et sa chapelle qui offrent un lieu de sérénité assorti d'un superbe point de vue sur la commune et son grand paysage ; les fontaines et lavoirs de Riez, images de la vie d'antan et des lavandières ; l'hôtel de ville, installé dans l'ancien évêché, ou encore l'église Notre-Dame de l'Assomption qui abrite de nombreux tableaux de qualité, des stalles et une chaire en noyer du XVI<sup>e</sup> siècle ainsi qu'un orgue remarquable classé au titre des Monuments Historiques. Cité antique devenue cité médiévale, la ville a été labellisée « Villages et Cités de Caractère »<sup>2</sup>. Ces éléments de patrimoines, qui impliquent des restaurations coûteuses, ne constituent pas moins de formidables atouts dans le développement d'un tourisme patrimonial.

La commune bénéficie également d'un cadre naturel unique, située à 650 m d'altitude au cœur des paysages provençaux et du Parc naturel régional du Verdon. Elle s'inscrit dans un patrimoine naturel remarquable et se situe à proximité des gorges du Verdon et du lac de Sainte-Croix, deux sites naturels d'exception qui attirent chaque année un grand nombre de touristes, particulièrement en été. La commune s'étend sur un territoire de 40 km<sup>2</sup> et est irriguée par les deux petites rivières, le Colostre et l'Auvestre.

Riez est implantée au cœur des sites Natura 2000 du plateau de Valensole et conserve un caractère rural très marqué. Ces différentes caractéristiques permettent d'expliquer pourquoi la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon a signé de nombreux contrats favorables à la préservation des ressources du territoire et aux transitions écologiques.<sup>3</sup>

## UNE COMMUNE PRÉSERVÉE ET VIVANTE

Riez est une commune qui s'est très peu étalée et qui a été bien préservée. Elle a réussi à maintenir ses principales activités (jeunes agriculteurs, associations, festivals d'orgue et de transhumance) et ses commerces (marché très réputé) malgré une population qui a peu augmenté (la population est relativement stable depuis quelques années bien que vieillissante). La commune dispose d'une bonne proportion de commerces marchands et de services et véhicule une image d'un centre-bourg vivant avec notamment :

- Une offre commerciale complète et variée qui présente l'ensemble des commerces du quotidien (boulangerie, boucherie, tabac-presse, pharmacie...), ainsi que des commerces dits de niche ;
- De nombreux cafés et restaurants, avec le développement d'une offre qualitative ;

<sup>2</sup> Les villages et cités de caractères sont un label délivré par le Comité départemental du tourisme des Alpes de Hautes-Provence. L'objectif est de mettre en réseau les communes présentant un patrimoine architectural et paysager remarquable dans un but de développement du tourisme. 15 communes du département ont reçu cette labélisation ; elles s'engagent à mettre en valeur leurs ressources respectives en répondant aux critères d'une charte établie par le CDT.

<sup>3</sup> Réactualisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), signature d'un contrat régional d'équilibre territorial 2019-2021 (CRET), d'un Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2021-2023 (CDST), d'un contrat de ruralité, de relance et de transition écologique 2021-2023 (CRRTE), d'un contrat "Nos territoires d'abord 2023-2028" avec la Région SUD-PACA.



IMMEUBLES DE LA GRAND RUE  
FR-RIEZ-PS-P1

- De nombreux services et administrations ;<sup>4</sup>
- L'existence d'un milieu associatif actif, qui compte une quarantaine d'associations dans tous les domaines (sport, culture, loisirs...) et à l'attention de tous les publics.

La proximité relative de Riez avec le bassin de population d'Aix-Marseille en fait une zone de villégiature privilégiée (bon nombre de visiteurs sont issus des départements limitrophes). Les activités de loisirs, pédestres, nautiques, l'agriculture typique de la lavande, l'apiculture, la trufficulture, l'huile d'olive... sont les autres points saillants et attractifs du village.

## **UN PARC DE LOGEMENTS DÉGRADÉ ET UNE PERTE D'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-BOURG**

Malgré ce dynamisme et l'existence d'un parc de 1396 logements<sup>5</sup>, l'habitat dans le centre ancien tend à être délaissé au profit de petits pavillons avec jardin à la périphérie de la ville. L'habitat dans le centre-ville s'est dégradé, avec la présence de dents-creuses, de logements vétustes, vacants ou loués uniquement pendant la saison estivale.

Bien qu'une opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI) soit en cours sur la rue du marché<sup>6</sup> et en programmation sur le site de la Grand rue, la ville s'inquiète d'une perte d'attractivité de son centre-bourg et de la fermeture de certains commerces et services. L'image de la commune est mitigée parmi les personnes qui fréquentent régulièrement le centre-bourg. Une étude Shop'in, financée par la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, a ainsi relevé que l'appréciation de l'offre commerciale n'est pas toujours de qualité, et la restauration est sur-représentée. La rue du marché, rue marchande historique de Riez se dévitalise progressivement et présente de nombreux commerces vacants.

## **UNE ABSENCE DE PLAN D'URBANISME**

La commune de Riez ne dispose pas de plan local d'urbanisme, le Règlement National d'Urbanisme s'applique par défaut. Précisons que la richesse patrimoniale et paysagère de la commune fait qu'une partie conséquente de son territoire est situé en abords de Monuments Historiques, en site inscrit et en site classé, et par conséquent soumise à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Par ailleurs, le dernier projet d'aménagement et de développement durables de Riez (PADD), élaboré au cours de l'année 2022 s'inscrit dans les objectifs définis par le SCOT et du Plan Local de l'Habitat définis par DLVAgglo.

<sup>4</sup> Offre scolaire allant de la petite enfance jusqu'au collège, hôpital de proximité, brigade de gendarmerie, un centre de secours et d'incendie, EHPAD, etc.

<sup>5</sup> Le parc de logements compte un peu moins de 900 résidences principales, 400 résidences secondaires et environ une centaine de logements vacants.

<sup>6</sup> Les objectifs des RHI en cours, sur 5 ans, sont de 14 logements.





**COMMERCES VACANTS**  
FR-RIEZ-SS-P3

## **UN PROJET OPÉRATIONNEL DE REVITALISATION DU TERRITOIRE VALIDÉ ET EN ROUTE**

La commune s'est notamment engagée en 2021 dans le programme « Petites villes de demain », afin de se faire accompagner dans un ambitieux programme national de restauration et de revitalisation de son centre ancien.

L'opération de revitalisation du territoire de Riez a défini quatre grandes orientations de projets

1. La revitalisation du centre ancien,
2. La restauration du patrimoine historique et la mise en place d'un parcours historique,
3. La création et la réhabilitation des équipements publics,
4. La mise en valeur des espaces naturels et la protection de la biodiversité.

La commune s'est d'ores et déjà engagée dans des opérations de reconquête du centre-ville, qui sont décrites ci-après dans la partie consacrée au secteur d'études.

## **LES ATTENDUS DU CONCOURS**

### **UNE STRATÉGIE DE REVITALISATION QUI DOIT TIRER PARTI DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL COMMUNAL**

La ville de Riez s'est engagée dans une réflexion concernant la valorisation de ses patrimoines (architectural, urbain, historique, naturel) et la construction de parcours croisés. La création et la valorisation de ces parcours patrimoniaux doivent permettre de renforcer l'attractivité et de conforter le rôle de centre bourg de la commune.

Il s'agit aussi de diversifier l'offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et historique de la commune, via un cheminement reliant à la fois la confluence des deux rivières au centre historique, au plateau de la colline de Sainte-Maxime et les différents sites et monuments de la commune au travers d'une signalétique adaptée.

Dans cette perspective, des cheminements piétons pourraient permettre de relier différents sites : le baptistère, l'ensemble paléochrétien, les colonnes, la cathédrale, la fontaine et le lavoir Sanson, la porte Sanson, les remparts, l'hôtel de Mazan, la fontaine de la Colonne, la chapelle Saint-Maxime, etc.

C'est dans le but de prolonger cette dynamique que l'équipe municipale a candidaté au concours EUROPAN. La redynamisation du centre-ville de Riez est une des priorités de la municipalité. Selon Monsieur le maire Christophe Bianchi, l'enjeu pour demain est de « faire revivre le cœur de ville en créant plus de lien et de mixité ».





VUES DE RIEZ DEPUIS LA CHAPELLE SAINT-MAXIME  
FR-RIEZ-C-AP3



- Comment redonner l'envie de vivre dans la vieille ville ? Alors que la maison avec jardin demeure le modèle d'habitation privilégié ?
- Comment favoriser de nouvelles formes d'habitat, développer de nouveaux modes d'habiter et encourager les échanges intergénérationnels ?
- Quel équilibre trouver entre la préservation du patrimoine architectural et l'intégration de nouvelles formes d'habitat ?
- Comment raccrocher les particularités typologiques du centre médiéval (ruelles, arrières cours, densité bâtie...) à un processus de production d'une ville contemporaine ?
- Comment le patrimoine bâti et les espaces en friche peuvent-ils devenir à leur tour vivants, occupés et attractifs pour des logements, des activités culturelles/ touristiques, des commerces/services ? Comment faire muter ces espaces en offrant de nouvelles manières d'habiter et de pratiquer la ville ? Comment faire dialoguer patrimoine bâti et développement du végétal ?
- Comment régénérer un centre-ville en s'appuyant et en valorisant les ressources naturelles (au sens large) et patrimoniales d'un territoire ? Dans une région où la ressource en eau est un bien précieux, comment la valoriser dans ce site en déclivité ? Comment l'intégrer dans un parcours patrimonial ? et comment l'associer à la mise en place d'espaces verts ?



**ILOT JUIVERIE, GRAND RUE**  
FR-RIEZ-PS-P2

# LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME « RESSOURCER »

---

Le projet de territoire de la commune de Riez s'organise autour des grands axes de travail suivants : la revitalisation du centre ancien, la restauration du patrimoine historique complété par la mise en place d'un parcours touristique, la réhabilitation des équipements publics, la mise en valeur des espaces naturels et la protection de la biodiversité. Ces axes épousent les ambitions et les valeurs du thème « Ressourcer » du concours EUROPAN 18.

Quatre enjeux peuvent ainsi être identifiés en regard du territoire et du thème d'EUROPAN 18.

## **REINVENTER LES RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LA NATURE, ENTRE LES ELEMENTS BATIS ET NATURELS, ENTRE LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET LE PATRIMOINE NATUREL**

Un des enjeux du site est celui de la préservation et de la valorisation des ressources du territoire, la qualité de patrimoine, de son environnement et de ses paysages qui fondent l'identité et l'attractivité de la ville de Riez. Mais plus encore qu'un objectif de préservation et de valorisation, il s'agira pour les équipes EUROPAN de réinventer les liens ville-nature et les articulations du patrimoine humain et naturel, afin de développer des architectures et des infrastructures propices à la biodiversité urbaine, à la régénération des écosystèmes naturels et à la coopération entre humains et non-humains.

## **RESSOURCER LES PETITES VILLES ET LES TERRITOIRES DE FAIBLE DENSITE**

Un autre enjeu est de changer l'image des petites villes, pour les appréhender non pas du point de vue de leurs difficultés (perte d'attractivité, crise socio-économique et/ou culturelle), mais de leurs atouts. Ou tout du moins sur des potentiels de développement qui, identifiés et partagés par et avec les acteurs du territoire, seront susceptibles de devenir demain des ressources à faire fructifier (à l'instar des espaces libres et/ou laissés en friche).





**ILOT JUIVERIE, GRAND RUE**  
FR-RIEZ-PS-P2

Alors que les représentations associées à ces territoires sont souvent celles de territoires fragilisés, l'idée est de mettre la lumière sur d'autres dynamiques, tout aussi prégnantes, de créativité, de solidarité et d'invention de solutions alternatives vectrices de performance socio-économique et de nouvelles manières d'habiter. L'objectif est avant tout de redonner envie d'habiter le centre ancien de Riez, en intervenant sur l'habitat, le patrimoine et les espaces publics.

## **RESSOURCER LES MODES DE VIE ET D'HABITER**

Agir sur les patrimoines de la ville de Riez implique de prendre la mesure de l'évolution de nos modes de vie et d'habiter. A commencer par l'évolution des formes familiales, et l'existence de familles recomposées, monoparentales, ou encore la présence de plus en plus tardive des jeunes adultes au sein du foyer parental. Ces transformations des manières « d'être chez soi » ont été accélérées par la crise sanitaire (COVID 19) et la démultiplication des usages opérés au sein de nos maisons ou appartements : télétravail, jardinage, éducation des enfants, espace de loisirs, de culture, d'échanges virtuels, etc. Quant aux enquêtes nationales de l'Observatoire de l'habitat, elles dévoilent une volonté croissante des français à agir sur les grands enjeux écologiques et sociétaux en adoptant des comportements écoresponsables au sein de leurs habitats (recyclage, compostage, énergies renouvelables, durabilité des matériaux, isolation, etc.) et en allant vivre plus proche de la nature.

Les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de notre temps nous poussent à mieux occuper le bâti existant : adapter, transformer, mutualiser, hybrider des lieux existants pour de nouveaux usages différents de leur usage d'origine, densifier. Mieux utiliser les sols déjà artificialisés et faire revivre des sites en friche, en investissant les surfaces oubliées et en intensifiant les usages.

## **REINVENTER LE PATRIMOINE ET LES SAVOIR FAIRE**

Le déjà construit constitue un gisement de matières, qu'il importe désormais de considérer. Il s'agit de concevoir des dispositifs de transformation des édifices existants animés par « la stratégie des 3 R » : recycler, réduire les constructions neuves, réutiliser au sens du réemploi des espaces déjà construits et des matériaux. Dans ce contexte, les opérations d'aménagement à vocation mixte/hybride logements, commerces, équipements publics sont aujourd'hui à privilégier. Cette considération résonne tout particulièrement avec le contexte de Riez et l'existence d'un patrimoine architectural à requalifier/reinventer. Mais il s'agit aussi de s'intéresser aux filières de construction locales : isolation en laine naturelle, artisanat historique de gypserie, filière bois d'œuvre et plus largement mobilisation des savoir-faire et des matériaux présents sur le territoire.





CARTE XX  
FR-RIEZ-C-AP4



# SITE DE RÉFLEXION

---

Le site de réflexion comprend l'enveloppe villageoise élargie aux principaux espaces naturels de la commune à savoir, le plateau de la colline Saint-Maxime (sentier des oliviers et site de la Chapelle Saint-Maxime), la confluence des deux rivières Auvestre et Colostre (parc des colonnes, baptistère et vestiges paléochrétiens) jusqu'à l'ancien silo à grain désaffecté (label patrimoine ACR<sup>7</sup>) construit en entrée de ville en provenance de Sainte-Croix.

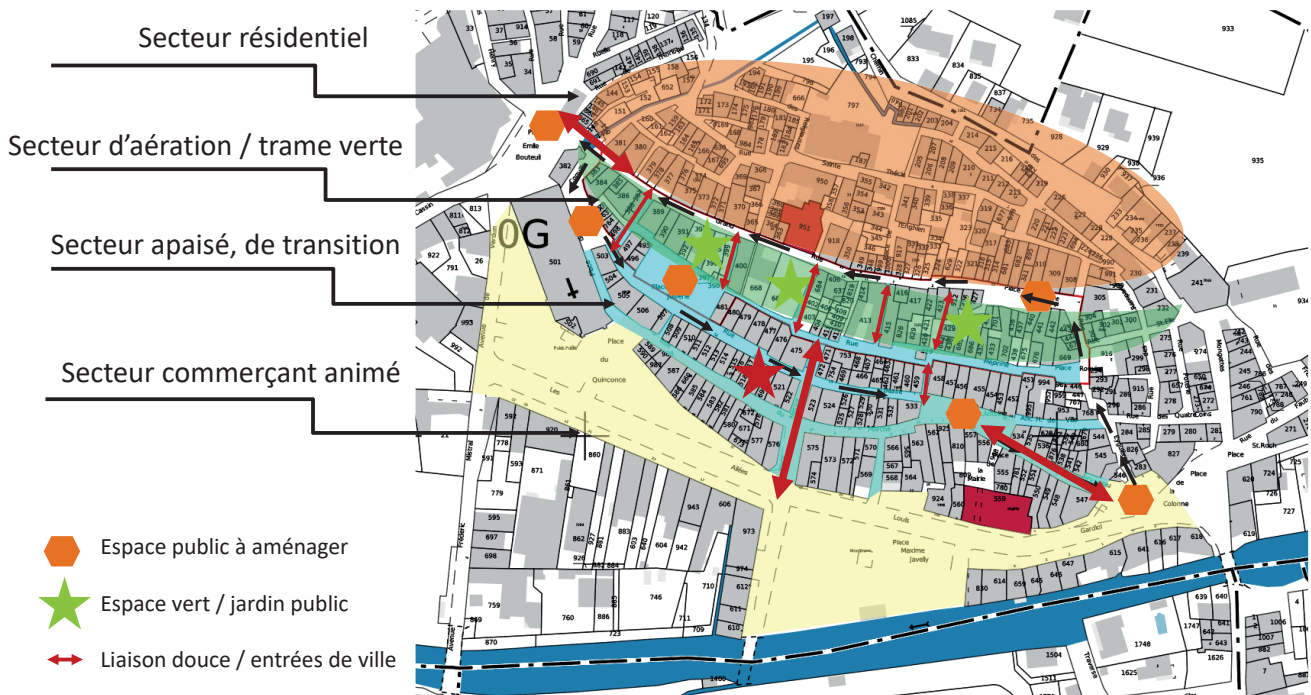
Les candidats devront articuler les richesses du territoire avec les besoins pragmatiques d'une ville qui cherche à inverser le processus de désertification de son centre-ville. Ce périmètre offre l'opportunité de questionner la ville sur son urbanisme actuel et de connecter le centre-ville historique avec les paysages et les patrimoines du grand territoire.

À l'échelle du site d'études, les candidats devront présenter leurs visions de circulation à travers et dans la ville, tout en prenant en compte l'articulation des différents patrimoines de la commune. Les attentes portent sur une réflexion approfondie visant à intégrer harmonieusement les différents modes de circulation. Chaque proposition devra illustrer comment ces modes peuvent coexister et se compléter pour assurer une mobilité fluide et durable. Une attention devra également être portée aux places situées à l'entrée du centre-bourg (place Émile Bouteuil, place Maxime Javelly...) et aux perspectives de requalification associées.

Les équipes EUROPAN devront également s'inscrire dans les stratégies et les opérations actuelles de requalification du centre-ville et les réflexions en cours sur la création de parcours croisés de valorisation des patrimoines. Dans ce contexte, la réhabilitation du site du Silo pourra être également intégrée à la réflexion.

<sup>7</sup> Le label « Architecture contemporaine remarquable » est créé par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Ce label succède au label « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle », créé en 1999 et désormais disparu.

## proposition de plan guide



**SYNTHÈSE DES ACTIONS RELEVANT DE L'ORT**  
FR-RIEZ-PS-M1-1



**CONCOURS POUR LA RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DE L'EPS – HÔPITAL LUMIERE DE RIEZ – SATORI ARCHITECTES**  
FR-RIEZ-SS-P4

## LES STRATEGIES ET LES OPERATIONS DE REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE

La commune de Riez s'est lancée dans une stratégie de requalification du centre-ville en s'appuyant notamment sur le programme « petites villes de demain ». A cet égard, plusieurs actions ont d'ores et déjà été effectuées ou sont en cours de réalisation comme :

- La requalification des places Saint-Antoine et de la Colonne, marquant l'entrée du centre ancien de Riez.
- La restauration de la fontaine de la Colonne.
- La modernisation et l'enfouissement des réseaux.
- La réhabilitation d'un ensemble de bâtiments insalubres sur la rue du Marché (opération RHI), afin de créer des logements sociaux à destination des personnes âgées et des jeunes couples.
- La restauration de la cathédrale et la requalification de l'ancien presbytère.
- La restauration de la porte Saint-Sols, classée Monument Historique (ancienne porte d'entrée de ville).
- La réhabilitation de la mairie et la création d'une Maison France Service.
- La requalification en cours d'ensembles patrimoniaux comme les abords du baptistère et de l'ensemble paléochrétien, la restauration de la chapelle Saint-Maxime, la restauration et la mise en valeur du site des colonnes, la restauration de la tour de l'horloge et des remparts.
- La revitalisation commerciale de la rue du Marché, afin de redonner une vocation commerciale et touristique au vieux Riez.

L'intention est de valoriser la production locale des produits phares du territoire, le miel, l'huile d'olive et savoir-faire artisanal, atelier du cuir, poterie, atelier de ferronnerie...

Évoquons également le projet de réhabilitation et d'extension de l'hôpital Lumière de Riez. Sa fondation remonterait à 1271 par l'évêque de Riez. Une première construction daterait de 1411. Il y a eu plusieurs emplacements successifs avant que l'hôpital ne s'installe en 1717 à son emplacement actuel. Aujourd'hui, l'hôpital Lumière de Riez est en cours de réhabilitation. L'objectif est de « conforter un établissement de référence sur le territoire qui reçoit par ailleurs 1 700 soins de premiers recours par an » (Franck Pouilly, ancien directeur du Groupement hospitalier territorial des Alpes-de-Haute-Provence).





**VUE DE RIEZ**  
FR-RIEZ-C-AP<sub>5</sub>



**VUE DE RIEZ**  
FR-RIEZ-C-AP<sub>3</sub>

## LE DEVELOPPEMENT DE PARCOURS CROISES DE VALORISATION DES PATRIMOINES

La ville de Riez s'est engagée dans une réflexion concernant la valorisation de ses patrimoines (architectural, urbain, historique, naturel) et la construction de parcours croisés. La création et la valorisation de ces parcours patrimoniaux doivent permettre de renforcer l'attractivité et de conforter le rôle de centre bourg de la commune. Il s'agit aussi de diversifier l'offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et historique de la commune, via un cheminement reliant la vallée au centre historique et au plateau de la colline de Sainte-Maxime et reliant les différents sites et monuments de la commune au travers d'une signalétique adaptée. Dans cette perspective, des cheminements piétons pourraient permettre de relier différents sites : le baptistère, l'ensemble paléochrétien, les colonnes, la cathédrale, la fontaine et le lavoir Sanson, la porte Sanson, les remparts, l'hôtel de Mazan, la fontaine de la Colonne, la chapelle Saint-Maxime, etc.

Candidate au label « Territoire engagé pour la Nature » (TEN), la commune de Riez s'est notamment donnée comme objectifs de :

- Préserver et créer des espaces de biodiversité urbains et semi-urbains reliant les vallées du Colostre et de l'Auvestre au sommet de la colline Sainte-Maxime, en passant par le centre bourg et le centre ancien (montée le long des remparts et de la tour de l'horloge, sentier des oliviers...);
- Préserver le patrimoine végétal de la commune que se soit les grands sujets urbains, platanes et cyprès mais également la flore de la garrigue de la colline St-Maxime ;
- Renforcer et développer la biodiversité avec la volonté de créer un verger conservatoire variétés fruitières anciennes, voire un arboretum, ainsi qu'un jardin des papillons ;
- Proposer et prévoir une renaturation du centre ancien en tirant parti des démolitions d'immeubles permettant de contribuer au développement de la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur, améliorer le cadre de vie des résidents du centre ancien et le rendre par conséquent plus attractif ;
- Valoriser et promouvoir la biodiversité le long des deux cours d'eau (Auvestre / Colostre), etc.

<sup>8</sup> Initiative portée par l'État et les Régions en partenariat avec Régions de France l'Office de la Biodiversité





**LE SILO**  
FR-RIEZ-SS-P5



## LES PLACES

Dans le prolongement du concours d'idées sur le secteur de la Grand rue, une réflexion sur la requalification des différentes places encadrant le centre ancien devra être envisagée. Des perspectives de requalification de ces places sont envisagées à court / moyen terme, et notamment sur :

- La place Émile Bouteuil. L'objectif est de redessiner l'espace public au droit de la ceinture bâtie de la ville ancienne composé de la cathédrale, de l'ancien presbytère et de la porte de ville en intégrant la fontaine et le lavoir.
- La place du quinconce, à l'arrière de la cathédrale, le long des allées, place qui accueille le marché alimentaire deux fois par semaine.
- La place Maxime Javelly. La place du marché et ses allées de platanes sont situées à l'entrée du cœur historique de la commune et des perspectives de requalification sont en cours de réflexion.

## LE SILO

Un autre site remarquable pourra être intégré à la réflexion. Il s'agit du site du Silo, construit en 1937 par l'architecte Henri Bernard à l'entrée au sud-ouest de la ville. Aujourd'hui désaffecté, cet ancien silo à grain constitue un signal architectural, urbain et symbolique majeur pour la ville de Riez, qu'il s'agira de requalifier.

Le Silo mesure 11 mètres de large, 22 mètres de long et 36 mètres de hauteur. Bien plus qu'un simple espace de stockage pour les agriculteurs locaux, le silo à grain est considéré comme une icône de la modernité architecturale et un édifice incarnant les valeurs de la coopération rurale. Il constitue par conséquent un signal architectural, urbain et symbolique majeur pour la ville de Riez. En 2000, le silo reçoit le label Patrimoine du XXe siècle label ACR du ministère de la Culture et de la Communication.

Le bâtiment est actuellement désaffecté, mais sa forme verticale, sa position en hauteur et sa place dans la mémoire collective, en font un objet incontournable dans le paysage urbain. La poésie industrielle et architecturale du bâtiment a incité une société privée à l'acquérir en 2021. Un des projets consisterait à transformer le silo en un équipement culturel moderne dédié aux arts et aux loisirs. Mais tout reste à imaginer quant à la programmation du silo et à son lien avec le grand territoire et le centre historique de Riez.

<sup>9</sup> Précisons que du 15 juillet au 15 août 2024, le silo a été métamorphosé en une résidence d'artistes



# SITE DE PROJET

---

EUROPAN et la ville de Riez ont défini un périmètre de projet dans lequel sont identifiées des parcelles potentiellement opérationnelles. Le projet EUROPAN doit permettre de repenser le patrimoine historique du centre-ancien et le patrimoine architectural du XXe siècle incarné par le silo de Riez, en les ancrant dans le 21ème siècle. Les équipes EUROPAN devront penser la revalorisation et l'articulation de ces deux types de patrimoine, à travers la conception d'une architecture créatrice de valeurs d'usage novatrices.

Grand Rue, axe central de la ville médiévale, est bordée par d'anciens hôtels particuliers du XVIIe siècle, dont l'emblématique Hôtel Mazan. Toutefois, le site de la Grand Rue a souffert de nombreuses démolitions et présente aujourd'hui un tissu urbain hétérogène, alternant entre immeubles d'habitations en états de conservation très variables et friches urbaines.

La Grand Rue est l'axe médiéval principal du centre ancien de Riez qui reçoit les immeubles les plus remarquables. Elle comprend un ensemble d'ilots qui se situent dans le prolongement d'immeubles remarquables, témoins de la richesse architecturale de la commune, des hôtels particuliers et du travail de gypseries fin XVIème début XVIIème sur la commune.

La Grand Rue est également constituée d'immeubles qui ont soit perdus leur qualité architecturale par des modifications réalisées au XIXème ; soit disparus et qui présentent seulement des vestiges de motifs architecturaux dans les maçonneries restées en place après démolition. L'abandon de certains immeubles et la ruine progressive du bâti ancien amène donc à une situation de contraste entre qualité du bâti et un niveau de dégradation important du bâti restant (bâti dégradé ou bâti à l'abandon créant notamment des désordres sur les immeubles habités en meilleurs état). Le bâti existant ne répond plus aux standards modernes de confort attendu par nos concitoyens (luminosité, espace extérieur, isolation, confort d'été, etc.).

La Grand Rue se caractérise également par la présence d'espaces ouverts, peu aménagés et/ou en friche issus de démolitions. Ces espaces sont caractérisés par une faible présence du végétal et des pratiques spontanées privatisant l'espace public (stationnement, courtoie fermée, jardins en cœur d'îlot sous exploités...). Ils constituent par conséquent des opportunités de requalification et de création de liaisons urbaines et visuelles entre la ville haute et la ville basse. A cet égard, la requalification des « andrones », c'est-à-dire des passages couverts sous les maisons, constituera un enjeu important de reconnexion des ruelles du centre de Riez entre elles.

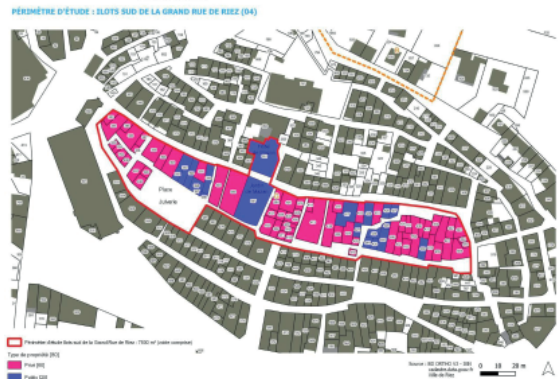


**Présentation des îlots**



**Le foncier : Public/Privé**

Les parcelles publiques appartiennent toutes à la commune, à l'exception de l'Hôtel Mazan



LA COMMUNE DE RIEZ EST PROPRIÉTAIRES DE 22 PARCELLES SUR LE SECTEUR DE LA GRAND RUE, CE QUI REPRÉSENTE UNE SURFACE DE 1376 M<sup>2</sup>. (PARCELLES IDENTIFIÉES EN BLEU SUR LA CARTE). LA COMMUNE PROJETTE L'ACQUISITION DE 14 PARCELLES PRIVÉES PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE REQUALIFICATION URBAINES SUR LES ÎLOTS IDENTIFIÉS.

FR-RIEZ-MS-M2-1  
FR-RIEZ-MS-M2-2



ÎLOT, HOTEL ET JARDIN DE MAZAN  
FR-RIEZ-PS-P4

Cinq ilots d'intervention ont été identifiés, afin d'imaginer des programmes de requalification du bâti et des projets de création/restructuration d'espaces publics, de places ou de jardins.

L'ilot juiverie est situé à proximité de la Porte Saint Sols. Il est orienté au nord sur la Grand Rue et au sud sur la place Juiverie, qui est issue d'une démolition importante entre la rue Basse et la rue Méjanne intervenue avant les années 1950.

L'ilot Mazan comprend l'hôtel Mazan et son jardin actuellement en friche et fermés au public pour des raisons de sécurité. Les enjeux concernent la sauvegarde et la mise en valeur de l'hôtel particulier le plus emblématique de Riez ; la conception d'une programmation adaptée à l'édifice, orientée vers un équipement culturel ; l'aménagement du jardin de l'hôtel.

L'ilot centre est constitué par un ensemble d'immeubles bâtis et non bâtis situé entre la Grand Rue et la rue Méjanne. Il longe le jardin de l'Hôtel de Mazan situé à l'ouest de l'ilot. Les immeubles, sur la Grand Rue au nord, donnent sur des jardins arrières et bénéficient d'une orientation favorable (Nord/Sud). De plus petites parcelles bâties occupent le sud de l'ilot. Elles s'ouvrent sur des jardins au nord et sont accessibles par la rue Méjanne. Cet ilot est la résultante de nombreuses démolitions et transformations parcellaires.

L'ilot Ferrier correspond à un ilot très déstructuré et en mauvais état suite à l'effondrement de l'immeuble Ferrier et de ses abords en octobre 2012. Cet ensemble remarquable des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle, monument historique classé de la commune, a entraîné au moment de son effondrement, des désordres majeurs sur les parcelles voisines. L'ilot est constitué d'un ensemble des parcelles (anciennement bâties) qui sont aujourd'hui des emprises libres. La venelle qui relie Grand Rue et rue Mejanne, passant autrefois sous l'immeuble Ferrier n'existe plus. Les parties hautes et basses des parcelles ont été grignotées pour assurer du stationnement sur la rue. Le cœur de l'ilot a été nivelé en talus planté. Des usages nouveaux sont venus prendre place sur les anciennes emprises sans organisation bien définie, comblant ainsi certains vides et supprimant des passages publics existants





RUE MEJANNE  
FR-RIEZ-PS-P5





# ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

---

Les équipes EUROPAN pourront explorer plusieurs pistes de programmation au regard des enjeux décrits ci-dessus et des propositions suivantes :

- Développer des propositions d'habitat innovantes (participatif, intergénérationnel...), mixtes (espaces partagés...), revalorisant les logements existants, stoppant les démolitions d'immeubles et réinterprétant le patrimoine architectural du centre-ville et du silo, à la lumière des enjeux des villes du 21ème siècle.
- Requalifier les ilots en friche (ou en voie de l'être) afin de concevoir de nouveaux espaces publics, à travers la création d'ilots de fraîcheur et la conception d'une trame écologique, et/ou la construction d'espaces attachés au développement socio-culturel, touristique et écologique du territoire, des espaces de rencontres et d'échanges, des espaces de production artistique et culturelle, des occupations temporaires, des animations commerciales ponctuelles, des programmes repensant et/ou remplaçant la place du stationnement des véhicules dans le centre-ville.
- Intégrer des équipements pour animer (mettre en mouvement) : : commerces, activités, services, équipements culturels hybrides/mixtes, tiers lieux culturels, bibliothèques troisième lieu, résidences d'artistes, espaces scéniques appropriables par tous, etc.

Enfin, les équipes EUROPAN devront s'appuyer sur le patrimoine naturel et le paysage qui font le lien entre la ville et le grand territoire.



ILOT FERRIER, DEPUIS GRAND RUE ET RUE MEJANNE  
FR-RIEZ-PS-P6

# SUITES DU CONCOURS ENVISAGEES

---

## LES MISSIONS POTENTIELLES

Sur le site de projet du centre ancien, la Ville de Riez pourra proposer aux équipes sélectionnées par le jury European France des suites directement opérationnelles en études et en maîtrise d'œuvre urbaine ou en montage d'opérations architecturales. Selon les résultats du concours et les modalités de mise en œuvre de l'opération retenus par la ville de Riez, ces missions pourraient comprendre :

- Des études d'opportunité et de faisabilité, notamment pour le site du Silo.
- Un plan guide détaillé de la grand rue et plus particulièrement sur l'îlot de la Juiverie
- Des études de faisabilité architecturales dans une perspective de préfiguration et d'expérimentation pour un ou plusieurs bâtiments.
- Des missions ponctuelles de maîtrise d'œuvre architecturale.
- Des missions complètes de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère sur les îlots sud de la Grand rue (espaces publics, aménagements urbains ou paysager, renaturation...).
- Une étude de signalétique dédiée à la mise en place d'un parcours touristique.

## SUGGESTIONS POUR LA COMPOSITION DES EQUIPES EUROPAN

European France et la ville de Riez invitent les candidats à composer des équipes pluridisciplinaires associant architectes, paysagistes, urbanistes ou géographes, en mobilisant autant que possible des compétences complémentaires dans le champ de l'écologie, du développement durable et du patrimoine (connaissance du bâti ancien). Les équipes sélectionnées pourront être appelées à renforcer leurs compétences pour l'engagement de suites opérationnelles.



## LISTES DES DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

---

### AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

Photo aérienne de l'agglomération

FR-RIEZ-C-AP<sub>1</sub> / FR-RIEZ-C-AP<sub>2</sub> / FR-RIEZ-C-AP<sub>3</sub> / FR-RIEZ-C-AP<sub>4</sub>  
/ FR-RIEZ-C-AP<sub>5</sub> / FR-RIEZ-C-AP<sub>6</sub> / FR-RIEZ-C-AP<sub>7</sub> / FR-RIEZ-C-AP<sub>8</sub>

### SITE D'ÉTUDE - ÉCHELLE URBAINE

Photos terrestres, montrant les éléments caractéristiques du site de réflexion

FR-RIEZ-SS-P<sub>1</sub> / FR-RIEZ-SS-P<sub>2</sub> / FR-RIEZ-SS-P<sub>3</sub> / FR-RIEZ-SS-P<sub>4</sub> / FR-RIEZ-SS-P<sub>5</sub>

Plan du site de réflexion

FR-RIEZ-SS-M<sub>1-1</sub> / FR-RIEZ-SS-M<sub>1-2</sub> / FR-RIEZ-SS-M<sub>2-1</sub> / FR-RIEZ-SS-M<sub>2-2</sub>

Photo aérienne du site de réflexion

FR-RIEZ-SS-AP<sub>1</sub> / FR-RIEZ-SS-AP<sub>2</sub>

### SITE DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

Photos terrestres, montrant les éléments caractéristiques du site de projet

FR-RIEZ-PS-P<sub>1</sub> / FR-RIEZ-PS-P<sub>2</sub> / FR-RIEZ-PS-P<sub>3</sub> / FR-RIEZ-PS-P<sub>4</sub>

/ FR-RIEZ-PS-P<sub>5</sub> / FR-RIEZ-PS-P<sub>6</sub>

Plan du site de projet

FR-RIEZ-PS-M<sub>1-1</sub> / FR-RIEZ-PS-M<sub>1-2</sub>

Plan du site de projet montrant les parcellaires, éléments naturels, etc.

FR-RIEZ-MS-M<sub>2-1</sub> / FR-RIEZ-MS-M<sub>2-2</sub>

### ANNEXES

Diagnostic des ilots de la Grand Rue

FR-RIEZ-T

## SOMMAIRE

---

|  |       |
|--|-------|
| AVANT-PROPOS   | p. 3  |
| LE THÈME : RE-SOURCER  | p. 5  |
| INFORMATIONS GENERALES   | p. 7  |
| LE SITE ET LES ATTENDUS<br>DU CONCOURS   | p. 9  |
| Présentation du site European  |       |
| Les attendus du concours   |       |
| LES ENJEUX DU SITE AU REGARD<br>DU THEME « RESSOURCER »  | p. 19 |
| Réinventer les relations entre la ville et la nature, entre les éléments bâtis et naturels, entre le patrimoine architectural et le patrimoine naturel |       |
| Ressourcer les petites villes et les territoires de faible densité   |       |
| Ressourcer les modes de vie et d'habiter   |       |
| Réinventer le patrimoine et les savoir-faire   |       |
| SITE DE RÉFLEXION  | p. 23 |
| Les stratégies et les opérations de requalification du centre-ville  |       |
| Le développement de parcours croisés de valorisation des patrimoines   |       |
| Les places   |       |
| Le Silo  |       |
| SITE DE PROJET   | p. 31 |
| ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES   | p. 35 |
| SUITES DU CONCOURS ENVISAGEES  | p. 37 |
| Les missions potentielles  |       |
| Suggestions pour la composition des équipes European   |       |

E U R  
P A O  
N <sup>FR</sup>

